



Conseil de Direction
Soixante-sixième Session

GC/66/10 Révision 1
10 mai 2024

Lyon, 15–16 mai 2024
Format hybride

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FINANCEMENT DURABLE DU CIRC

Proposition de création d'un Groupe de travail formel et sa composition

1. Le concept de financement durable du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) s'est imposé comme un point crucial de l'ordre du jour, reflétant l'engagement des Etats participants à garantir l'efficacité continue du Centre dans la lutte contre le cancer dans le monde. Les récentes réunions d'un groupe de travail informel présidé par le Professeur Norbert Ifrah (France) ont souligné l'importance de soutenir la mission du CIRC ainsi que la nécessité pour les Etats participants d'étudier ensemble les moyens d'assurer sa pérennité.
2. La création en 2023 de ce groupe de travail informel sur le financement durable est née de la reconnaissance croissante des difficultés rencontrées par le CIRC pour maintenir ses activités et poursuivre ses initiatives de recherche cruciales.
3. Les discussions ont également mis en évidence l'importance de définir le concept de « financement durable » du CIRC et de formuler un argumentaire convaincant afin de bénéficier d'un soutien accru. A cet égard, il convient de définir des objectifs clairs ainsi que des livrables et de justifier la nécessité des contributions uniques du CIRC à la recherche mondiale sur le cancer. Une action urgente s'impose, en particulier dans le contexte de l'augmentation du fardeau mondial du cancer.
4. En conséquence, le Secrétariat recommande la création d'un Groupe de travail formel (voir la proposition de cahier des charges en Annexe) lors de la 66^e Session du Conseil de Direction en mai 2024, en mettant l'accent sur son implication précoce dans la préparation du programme et du budget ainsi que dans des dialogues de financement proactifs.
5. Le Groupe de travail formel sur le financement durable du CIRC aurait pour missions :
 - D'étudier et de recommander des stratégies visant à garantir la viabilité financière à long terme du Centre et sa capacité à remplir sa mission de recherche sur la prévention du cancer afin de soutenir la mise en œuvre à l'échelle mondiale des stratégies et des politiques de lutte contre le cancer ;
 - D'élaborer un cadre général de financement durable qui soit en adéquation avec les objectifs et les priorités du CIRC et de ses Etats participants ;
 - D'identifier les éléments permettant de formuler efficacement l'argumentaire du CIRC en faveur d'un financement durable. Les stratégies proposées consistent notamment à tirer parti de

partenariats stratégiques, à étudier divers mécanismes de financement direct et à favoriser la création d'un réseau d'anciens étudiants afin de renforcer l'impact du CIRC et de communiquer sur l'importance de son travail.

6. En s'appuyant sur l'approche adoptée par l'Organisation mondiale de la Santé en la matière, il a été proposé de créer un argumentaire d'investissement pour le CIRC en tirant parti, le cas échéant, de l'expertise externe et en étudiant les divers scénarios de durabilité afin de justifier les besoins de financement du CIRC.
7. A l'avenir, l'expérience de l'OMS en matière de financement durable fournira des enseignements précieux, tandis que le CIRC élaborera des propositions concrètes fondées sur les discussions afin de faire avancer cette initiative. Les efforts communs déployés par les Etats participants et les parties prenantes dans le cadre de cette initiative seront déterminants pour assurer la viabilité à long terme et l'efficacité de la mission fondamentale du CIRC dans la recherche sur le cancer et la prévention de la maladie.
8. Les activités du Groupe de travail seront guidées par les principes de transparence, d'inclusivité et de responsabilité, les décisions étant prises *via* des processus de concertation.
9. Le Conseil de Direction est prié i) de créer un Groupe de travail chargé d'étudier et de définir les stratégies possibles de renforcement de la viabilité financière du CIRC, et ii) de nommer des membres du Conseil de Direction pour composer ce Groupe de travail.

ANNEXE

Cahier des charges du Groupe de travail sur le financement durable du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Le présent cahier des charges définit les objectifs, la portée, la composition, les responsabilités et le cadre de gouvernance du Groupe de travail sur le financement durable et fournit une feuille de route pour ses activités destinées à soutenir les objectifs de financement durable du CIRC.

Le Groupe de travail sera composé :

- de représentants du Conseil de Direction du CIRC et
- d'un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé

La Directrice du CIRC sera Secrétaire *ès qualités* du Groupe de travail et pourra déléguer ses fonctions à d'autres membres du Secrétariat, le cas échéant.

Le Groupe de travail peut inviter des personnes des catégories mentionnées ci-dessous pour assister aux réunions du Groupe de travail et participer, sur demande et de manière appropriée, en tant que conseillers dans leur domaine d'expertise sur les sujets de la responsabilité du Groupe de travail :

- Parties prenantes externes disposant d'une expertise en finance, collecte de fonds, santé publique et développement international
- Le Groupe de travail pourra également inclure des experts et des consultants externes disposant de connaissances spécialisées en financement durable et en financement de santé publique.

Le Groupe de travail :

- Évaluera le paysage financier actuel du CIRC, notamment ses sources de financement, ses contraintes budgétaires ainsi que les difficultés financières auxquelles il est confronté ;
- Passera en revue et analysera les anciens modèles et mécanismes de financement utilisés par le CIRC et les organisations internationales similaires afin d'identifier les bonnes pratiques et les enseignements qui en ont été tirés ;
- Définira le concept de « financement durable » du CIRC ainsi que des critères mesurables d'évaluation de sa viabilité financière ;
- Elaborera un argumentaire d'investissement pour le CIRC mettant l'accent sur l'impact du Centre, sa proposition de valeur et ses besoins de financement requis pour l'exécution de ses activités de base et de ses priorités stratégiques ;
- Étudiera des mécanismes de financement innovants et des possibilités de partenariat afin de diversifier les sources de financement du CIRC et d'améliorer sa résilience financière ;
- Identifiera les risques potentiels et les obstacles à un financement durable et proposera des stratégies d'atténuation afin d'y remédier de manière efficace et
- Collaborera avec les principales parties prenantes, le cas échéant, et notamment avec les États participants, les donateurs, les organisations internationales et les partenaires du secteur privé, afin d'obtenir leur soutien en faveur d'initiatives de financement durable.

Responsabilités :

Organiser régulièrement des réunions et des téléconférences afin de discuter des progrès, de partager des réflexions et de formuler des recommandations sur les stratégies de financement durable.

Suivre l'élaboration de l'argumentaire d'investissement pour le CIRC ainsi que des autres documents concernés et fournir un retour.

Collaborer avec le Secrétariat afin de faciliter le partage d'informations, la collecte de données et l'analyse nécessaires pour la prise de décisions.

Assurer la liaison avec l'OMS et les autres organisations partenaires afin de tirer parti de leur expérience et de leur expertise en matière de financement durable.

Préparer des rapports, des présentations et d'autres supports de communication afin de communiquer les conclusions et les recommandations au Conseil de Direction, aux représentants officiels des Etats participants ainsi qu'aux autres parties prenantes.

Durée et compte rendu :

Le Groupe de travail sera créé pour une période initiale d'un an, et émettra des recommandations au Conseil de Direction lors de sa 67^e Session, qui aura lieu en mai 2025.